

3^e et 4^e année

Voici la liste des achats à effectuer dans les magasins de votre choix :

- ☐ 1 sac à dos
- ☐ 4 cahiers lignés à trois trous (couleurs différentes)
- ☐ 1 cartable à anneaux rigides 2 pouces
- ☐ 1 boîte de 12 crayons à feutre lavable à pointes fines
- ☐ 1 crayon à l'encre rouge
- ☐ 1 crayon à l'encre bleue
- ☐ 1 crayon à l'encre noire
- ☐ 3 crayons surligneurs (jaune, vert et rose)
- ☐ 1 boîte de 24 crayons de couleur de bois taillés
- ☐ 2 paire de ciseaux
- ☐ 4 gommes à effacer blanches (2 à la rentrée et 2 en janvier 2026)
- ☐ 2 gros bâtons de colle 40g (1 à la rentrée et 1 en janvier 2026)
- ☐ 1 pochette facteur avec rabat (élastique ou velcro)
- ☐ 10 séparateurs intercalaires (à placer dans le cartable)
- ☐ 20 crayons de plomb HB taillés (10 à la rentrée et 10 en janvier 2026)
- ☐ 1 taille-crayon avec réservoir
- ☐ 2 étuis à crayons
- ☐ 1 règle de 30 cm en plastique transparent
- ☐ 2 marqueurs permanents noirs à fine pointe (style Sharpie)
- ☐ 2 marqueurs effaçables
- ☐ Papier de bricolage de couleurs variées (entre 40 et 120 feuilles)
- ☐ Cahier recyclé de la maison pour dessin libre ou cahier de croquis



Bien identifier tout le matériel et les vêtements de votre enfant.

Vous pouvez réutiliser le matériel de l'an dernier 😊

Frais obligatoires à payer à l'école

Reprographie (univers social, sciences, culture et citoyenneté québécoise, calligraphie, cursive, référentiel, résolution de problème, compréhension de lecture, cahier de grammaire)	30,00 \$
Moniteurs de langues	56,00 \$
Accès numérique <i>Seesaw</i>	17,91 \$
Accès numérique <i>Raz plus</i>	12,99 \$
Accès numérique <i>Netfrançais</i>	7,19 \$

Total à payer **124,09 \$**

Étant donné le contexte actuel, nous privilégions le **paiement électronique**. Un choix sécuritaire, sans contact, rapide et efficace. Afin que vos paiements soient imputés au compte des effets scolaires de votre enfant, vous devez utiliser le **numéro de référence qui se retrouve sur votre état de compte** qui vous sera transmis dès le mois de juillet. Vous avez jusqu'au **25 août** pour payer ces frais.